



Responsable technique  
du comité d'entreprise:  
Moers Thierry

## COMPTE-RENDU DU COMITÉ D'ENTREPRISE PPT SNCB DU 25 JANVIER 2024

### Compte-rendu du comité d'entreprise PPT SNCB du 25 janvier 2024

#### 1. Approbation du PV du CEPPT du 18 décembre 2023

Pas de remarque

#### 2. SPADS (2024BCE001)



À la SNCB en 2023, il y a eu 53 dépassements avec 19 points dangereux atteints.

Nous avons 3600 trains de voyageurs par jour.

Nous pouvons constater l'effet de l'implantation du nouveau matériel et du système ETCS.

#### 3. LINDA

Le 14 janvier, Linda a migré de serveur. Depuis mi-octobre, il y avait une augmentation de procédures backup. Depuis les modifications, le pourcentage est revenu comme avant le pic d'octobre.

Sur les 7 incidents survenus en 2023, il y en a 2 qui seront évités avec cette migration et un 3ème qui sera résolu rapidement avec une nouvelle mise à jour.

Depuis Linda, c'est entre 7 et 23 incidents par mois. Depuis janvier, le nombre d'incidents avec porte ouverte est de 3 mais toujours en cours d'analyse.

Le smartphone Xcover est beaucoup plus puissant que le précédent A32. Il y a une forte augmentation au niveau de la connectivité au réseau.

#### 4. Accidents de travail (2024BCE002)

De janvier à novembre inclus, il y a une augmentation par rapport aux années précédentes, dont un accident grave en novembre chez B-TC.




Il y a une diminution de 38% des accidents graves mais au total une augmentation des accidents de 4%, dont une forte augmentation de 16% des accidents sur le chemin du travail.

B-TC se stabilise et s'améliore.

La CGSP interpelle la direction au niveau du personnel de Securail et du personnel d'accompagnement : depuis le mois de mai il y a une forte augmentation du nombre d'accidents liés aux agressions.

[cheminots@cgsp.be](mailto:cheminots@cgsp.be)

[www.cheminots.be](http://www.cheminots.be)

 Parole de cheminots

## 5. Suivi de la réparation des quais en mauvais état (2024BCE003)

La direction Station présente les différents travaux et plannings par rapport à la situation des réparations au niveau des installations ferroviaires et des quais tant pour l'accessibilité que pour les entretiens.

## 6. Analyse de risques psychosociaux

BSW nous répond par rapport à notre demande d'effectuer une analyse de risques psychosociaux le plus rapidement possible vu la situation sur le terrain. Comme le prévoit le code du bien-être, la demande signée par nos élus et argumentée par les différents problèmes de terrain est transmise à la présidente.

La direction nous explique que la demande concerne l'ensemble des membres du personnel SNCB, il ne s'agit pas d'un risque spécifique sur un siège de travail. La direction évoque qu'il faut d'abord faire l'analyse du plan d'action annuel (PAA) 2024 et ensuite faire une analyse qui devrait être prévue pour 2025.



Nous ne sommes pas d'accord avec cette réponse, l'analyse du PAA peut se faire sur le plan 2023 et l'analyse doit se faire au plus vite vu la situation catastrophique sur le terrain (burn-out, démissions, maladies, restructurations, mobilité accrue et détérioration du bien-être au travail).

Vu cette réponse négative, la CGSP/ACOD interpellera le SPF sur le sujet.

## 7. Etat des lieux des entretiens médicaux des accompagnateurs de train

Il y a une petite augmentation : les chiffres en décembre 2023 sont de 55% d'agents en ordre de passage. En 2022, il y avait 45% du personnel qui était en ordre de visite médicale. Il y a une différence entre les districts vu la pénurie de personnel dans certaines régions. Fin 2023, il y a 150 accompagnateurs supplémentaires sur le réseau. Les formations permanentes sont aussi en augmentation pour le suivi.

Nous rappelons quand même que le code du bien-être impose à la direction le passage du personnel à la visite médicale et cela doit être respecté.

La direction reviendra avec les chiffres en 2024 qui devraient encore augmenter.

## 8. Message de rappel de la date de surveillance médicale chez IDEWE (2024BCE004)



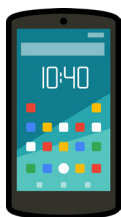
On intervient pour que la direction respecte bien le droit à la déconnexion lors des repos de nos cheminots.

## 9. Cahier des charges aménagement des bureaux B-TC

La direction affirme que le nettoyage sera effectué par la firme privée, ils effectueront le nettoyage du sol, les poubelles, tapis et frigos communs,

BTC en local va intégrer en interne l'entretien. Mais rien de spécifique pour les nouveaux bureaux partagés « new concept Store ».

## 10. Planning de distribution des nouveaux smartphones et sacs / date de mise à jour du logiciel DiTA



L'achat du Xcover est bien lancé (appel d'offres) pour remplacer le A32 qui n'était pas assez puissant pour les scans. Lors de la phase 1, vu le nombre limité de GSM en stock, la distribution a été effectuée dans un dépôt par district. La 2ème phase est lancée avec l'achat d'un deuxième lot de 850 GSM supplémentaires. Avec la deuxième phase, deux dépôts par district seront équipés du Xcover.

Dès le 1 juillet 2024, 100% des accompagnateurs auront un Xcover. Pour le sac pour mettre le GSM, ils seront fournis avant la fin d'année.

Concernant le nouveau software, il sera testé par un groupe de 50 accompagnateurs testeurs, ensuite par un groupe de 250, puis lancé à l'ensemble du personnel.

### 11. Compass PROS (2024BCE005)

Les modifications apportées au nouveau Compass sont synthétisées à la fin du manuel. Notamment, une plus grande modification concernant l'ajout d'un thème distinct sur la fraude, la corruption et le blanchiment d'argent. D'autres modifications consistent principalement en une reformulation ou l'ajout d'une phrase/paragraphe, la mise à jour des canaux d'information et de contact.

### 12. Tableau des actions

#### Information de la direction :

La direction va installer une nouvelle centrale au niveau du soc. Il va y avoir une phase de test de 24h en soutien à l'ancienne version pour vérifier les petites avaries du lancement. Les élus du CEPPT iront visiter la nouvelle centrale au mois de mars quand ce nouveau central sera opérationnel.

### La délégation du comité d'entreprise PPT SNCB

#### Les élus effectifs :



#### Les élus suppléants :

